



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

**Compte-rendu de la réunion
tenue le samedi 17 mars 2018
au restaurant « La Pépinière »
6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}**

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. Echos de la Biennale Blanche

Le professeur Lucotte, assisté de MM. Barbanès et Crépin, membres du cercle, donne certains résultats d'analyse ADN, côtés maternels et paternels de Naundorff et de sa famille.

Conclusion pour les cheveux de Louis XVII achetés par Christian Crépin : ils sont de l'haplogroupe H et de l'haplotype H19, très rare, de Marie Antoinette. Par contre, Naundorff, qui est de l'haplotype HV0, ne peut être le fils de Marie-Antoinette.

Pour l'étude des cheveux de Louis XVI, la conclusion est que leur profil Y-STR est différent du profil Y-STR de Naundorff, qui ne peut donc être ni le fils légitime de Louis XVI, ni son fils naturel.

Par contre, Hugues de Bourbon est le descendant direct de Naundorff et peut avoir, comme la majorité des Français d'ailleurs, un ancêtre commun avec les Bourbons à l'époque de Robert de Clermont (1200-1300).

Conclusion générale : Naundorff ne peut pas être Louis XVII.

2. Une princesse bien oubliée : Clotilde de France

Une correspondance de M. Louis Salemmé, membre du Cercle, attire notre attention sur cette sœur de Madame Elisabeth.

Septième enfant du Grand Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe, surnommée « Gros Madame » à cause d'une obésité de jeunesse, elle épousa à 16 ans Charles Emmanuel, futur roi de Sardaigne, dont elle n'aura pas d'enfant. Le comte d'Espinchal nous décrit la réaction de la cour de Victor Emmanuel III, le roi de Piémont, à l'annonce de la mort de Louis XVI en janvier 1793 (texte joint : la cour de Turin s'enfonce dans la tristesse) : *« Le prince de Piémont répare un extérieur peu agréable par beaucoup d'esprit, autant qu'on peut en juger en si peu de temps. La princesse de Piémont, son épouse, que nous avons vue en France sous le nom de Mme Clotilde et que, vu son embonpoint, on appelait « le Gros Madame », aurait à peine été reconnue d'aucun de nous, tant elle est changée, vieillie et maigrie. Elle a perdu ses dents et toute apparence de fraîcheur. Elle a pourtant seulement trente ans. Elle n'a point d'enfants ... Elle est d'une extrême dévotion et très scrupuleusement attachée à l'étiquette de cette cour, qui n'en est que plus triste ».*

Madame Clotilde, devenue reine de Piémont, enfermée dans son palais, victime de l'agitation révolutionnaire qui gagne son royaume, sera obligée de fuir Turin et le général Grouchy en décembre 1798. Réfugiée en Sardaigne, puis en Italie Centrale, elle mourra en 1802 d'une fièvre typhoïde à Caserte.

Je ne sais si cette vie errante, comme celle de mesdames Tantes avant elle, qui moururent à Trieste deux ans auparavant, permit à Madame Clotilde de s'intéresser au sort de son neveu Louis XVII. Victime des idées révolutionnaires et de l'arrivée des troupes de Napoléon, elle ne put que s'occuper de sa propre survie et de celle de son époux. Ils disparurent tous deux très isolés, dit leur biographe, ne laissant que de vagues souvenirs.

Cela dit, la piété de la princesse entraîna une procédure de béatification en 1933 de celle qu'on appelait au 19^{ème} siècle « l'ange tutélaire du Piémont ».

3. Vente d'un portrait de Louis XVII à Lyon

M. Pierre Janin, membre du Cercle, nous signale la mise en vente à Lyon d'un portrait de Louis XVII, reproduit dans le livre de Laurentie au n° 144 (voir annexe I). Cette vente aura lieu le samedi 24 mars 2018, à 14 h 30, à l'Hôtel des Ventes, 6 rue Marcel Gabriel Rivière.

4. Un nouvel ouvrage de M. Didier Duval : « Intrigues autour de Louis XVII »

M. Didier Duval vient de publier un nouveau livre de 120 pages environ. Les principaux chapitres sont les suivants : Morel et Pache, espion royaliste ; Carnot inconnu ; Hugues Maret ; Denis Foyatier et François Monnet ; Vilain d'Aubigny et Samuel Baldwyn ; Lessore et François Bréon ; Espionnage ; Les relations de Carnot ; La baronne d'Orczy ; Clémenceau et Louis XVII ; L'enquête au bagne de Toulon d'après les courriers de Mme Poudade ; Desgouttes.

Prix (port non compris) : 15 euros.

II – JEAN-BAPTISTE LACOSTE, REPRESENTANT DU PEUPLE

Par Marcel Huwaert et Didier Duval

Lacoste est connu pour avoir avisé Lazare Carnot de la capture du capitaine Colloredo le 24 septembre 1794 à Condé sur Escaut.

Les débuts de Jean-Baptiste Lacoste

Il naquit à Mauriac, dans le Cantal, le 30 août 1753. Son père est Jean Lacoste et sa mère Elisabeth Del Pêuch. Son père, avocat, devient contrôleur des actes d'enregistrement.

Jean-Baptiste est juge de paix lors de son élection à la Convention, il avoue une fortune modeste, vivant sans faste, n'ayant pas de domestique et il signe toujours « Lacoste fils à l'ombre de son père ».

En 1782, il se marie avec Marguerite Parra, fille d'un notaire.

En 1791, il sent l'air du temps et se met à aboyer avec les loups. Il dénonce avec rudesse « les vampires de l'ancien régime ». Mais il ne pourra pas acquérir une popularité durable et participera très peu aux travaux de la Convention.

Les missions

A partir du 14 mars 1793, différentes missions occuperont son temps ; il luttera contre les Girondins et suivit Robespierre, qui l'estimait. Dans la « liste des patriotes ayant des talents plus ou moins », liste écrite de la main de Robespierre, on y découvre Lacoste et également Dalmas et Sigaut, chirurgien, indiqués par Lacoste.

A l'époque, il vit rue Saint Denis, dans la maison du Lion d'Argent. Il se tient éloigné des Hébertistes et des enragés mais vote la mort du roi.

Le 9 mars 1793, la Convention nomme des commissaires armés de pouvoirs exceptionnels, dispersés à travers la France. Le but était de demander des comptes aux autorités, d'arrêter les suspects et de se faire obéir du Comité de Salut Public. Lacoste et Faure furent désignés pour parcourir la Haute Loire et le Cantal.

Le 25 juillet 1793, la Convention adjoint Lacoste à Guyardin, représentant du peuple près du Rhin et de la Moselle. Lacoste se met en valeur en renseignant la Comité de Salut Public. Il va même reprocher aux généraux d'avoir fait échouer le plan d'invasion du Palatinat.

Il va être incarcéré car il a eu l'audace, quatre mois avant Thermidor, de dénoncer au Comité de Salut Public et à la Convention la conduite arbitraire de Saint Just et Lebas. Robespierre abattu, Lacoste songe à sortir Hoche de sa prison. Lui-même fut libéré ensuite.

Après Thermidor : les règlements de compte

Après le 9 Thermidor, le passé de plusieurs membres de la Convention était trop marqué, c'est pourquoi ils ne pouvaient échapper à la fureur thermidorienne. On les accusa d'avoir fait preuve de cruauté en Alsace, à Lyon et dans le Nord.

Ainsi, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Barère et Vadier furent mis en état d'arrestation par le tribunal criminel de Charente Inférieure. Pache, Xavier Audouin, Bouchotte, d'Aubigny, Hasenfratz, Héron, Marchand et Clémence, agent de la police de Robespierre, seront traduits au tribunal criminel d'Eure et Loir.

On décréta d'accusation également vingt-sept représentants : Jean-François Escudier, Joseph Charbonnier, Jean-François Ricord et Christophe Salicetti, tous deux comme agitateurs du Midi, François Lavallée, avocat, député de la Mayenne en fuite, Didier Thirion, député de la Moselle, Joseph Laignelot, auteur dramatique, député de Paris, Etienne Panis, accusé d'avoir trempé dans les massacres de Septembre, Jean Vouland, membre du Comité de Sûreté Générale, Grégoire Jagot, député de l'Ain, Elie Lacoste, médecin, député de la Dordogne et membre du Comité de Sûreté Générale, Louis Hébert Lavicomterie, député de Paris accusé mais en fuite, Joseph Barbeau du Barran, membre du Comité de Sûreté Générale comme Bernard de Saintes et le peintre David, René Levasseur, de la Sarthe, adversaire déterminé des Girondins, Pierre Dartigoyete, député des Landes, Antoine Sergent, député de Paris.

C'est Jacques Duguet d'Assé, devenu membre du Comité de Législation, qui fera arrêter Claude Javogue, député du Rhône et Loire, homme d'une grande cruauté dans sa mission à Lyon, François-René Mallarmé, avocat, député de la Meurthe, Jean-Baptiste Lacoste et Marc-Antoine Baudot, médecin et député de Saône et Loire. Jeanbon Saint-André et Lindet furent décrétés d'arrestation. Prieur et Carnot y échappèrent de peu. Cependant les amis comme Jean-Baptiste Lacoste et Lindet furent mis en accusation mais la justice ne fut pas sévère puisque, peu de temps après, ils étaient libres.

Le conventionnel Thibaudeau, dans ses mémoires, raconte que Jean-Baptiste Lacoste, ancien Montagnard et robespierriste, fut défendu lors de son procès par Jacques Delahaye, avoué et député de Seine Inférieure, qui paradoxalement était un adversaire fougueux des Montagnards. Tout le monde fut étonné de voir Delahaye prendre position et défendre Lacoste. Des bruits circulèrent, expliquant que Delahaye avait subi la pression de sa femme, qui était la maîtresse de Lacoste. Il semble que les bruits laissant supposer que Lacoste était l'amant de Madame Delahaye furent des contre feux créés de toutes pièces dans l'opinion publique afin d'éviter que l'on fasse un rapprochement avec Carnot, qui organisait la défense de Lacoste par un député royaliste !

L'amnistie générale fut votée par la Convention le 4 brumaire an IV. C'est ainsi que Lacoste put sortir de prison. Immédiatement, sentant que l'air de Paris ne lui était pas favorable, il s'en retourna dans sa ville d'origine, c'est-à-dire à Mauriac.

Sous le Directoire

Les clubs réapparurent sous le nom de cercles « constitutionnels », c'est pourquoi, dans son Cantal natal, Lacoste prononça l'éloge civique de Hoche. Il vanta ses vertus, sans oublier les siennes ; car Lacoste ambitionnait de rentrer dans l'administration du département, mais il échoua.

Il retourne à Paris et obtient une place dans l'administration. Mais les ex-Jacobins sont mal vus, en conséquence il perd sa place malgré les recommandations du général Lefebvre pour qu'il obtienne la préfecture du Puy de Dôme.

Le 18 fructidor, c'est le coup d'Etat du Directoire. Carnot est en fuite. Lacoste, qui n'envisage pas de retourner en prison, s'enfuit en Allemagne et s'installe à Augsbourg.

Le 18 brumaire et l'Empire

De retour en France, Lacoste obtient de Bonaparte la place de conseiller à la préfecture du Cantal, mais hélas le poste est supprimé. Lacoste doit faire face à des dénonciations révélant son autoritarisme et son ambition forcenée, cependant sa probité ne sera pas mise en cause et il demande qu'on approuve la conduite qu'il a tenue dans des circonstances difficiles.

En 1806, il demande la préfecture du Nord, rappelant sa mission de l'an III et, en même temps, la préfecture de la Moselle et celle de l'Allier.

En 1807, il sollicite son changement en s'adressant au maréchal Lefebvre qui était le parrain de sa petite fille. C'est ainsi qu'il obtient en 1809 le poste de directeur de l'administration centrale de douanes de Vienne. Il y reste un an et, après la chute de Napoléon, il avoue être « fatigué des orages politiques » et parvenu à un âge où l'on recherche le calme. Il se retire en 1816 dans une campagne isolée et éloignée du monde des affaires.

La Restauration

Le retour des Bourbons au pouvoir le laisse apparemment indifférent. Cependant il revient à la charge pendant les Cent jours. IL fait l'erreur de demander un poste de préfet. C'est ainsi que, le 30 juin 1816, il devient préfet de la Mayenne.

Les Cent jours sont terminés, la loi bannit les régicides et il doit repartir en Allemagne. Il s'arrête en Seine et Oise chez son gendre, qui lui obtient une mesure de clémence.

Le 8 juillet 1816, il est de retour à Mauriac après une déclaration de fidélité et de soumission à Louis XVII et à son Gouvernement.

En 1821, il s'éteint à Mauriac.

Pour conclure

Lacoste fut un opportuniste avide de pouvoir.

Sous l'Ancien Régime, il vit à l'ombre de son père et se marie avec la fille d'un notable.

A la Révolution, il se met à hurler avec les loups en espérant y trouver la fortune. A la Convention, il voit où est son intérêt et devient ami de Robespierre. Pendant ses missions comme commissaire des armées, lui qui ne connaît rien à la guerre se permet de juger les généraux ... Ceci afin de plaire au Comité de Salut Public. Cependant, il fait une petite erreur d'appréciation puisqu'il se heurte à Saint Just et Lebas. Au moment de Thermidor, il fait profil bas et c'est Carnot qui l'aide à se sortir de son procès.

Sous le Directoire, il ambitionne un haut poste dans l'administration. Sous l'Empire, après moult demandes, il obtient le poste de directeur des douanes. Aux Cent jours, il fait un mauvais choix et devient enfin préfet.

A la Restauration, il est banni mais, grâce à son gendre, il reste en France. C'est alors que ce vieux régicide accepte de faire soumission au Roi et au Gouvernement.

Cet individu est un opportuniste qui a passé sa vie à rechercher les honneurs et le pouvoir. Il est certain qu'il aida Carnot dans une affaire qui le dépassa.

III – L'INGRATITUDE AFFICHEE PAR L'EMPEREUR D'AUTRICHE FRANCOIS II A L'EGARD DE SES TROIS PROCHES COLLABORATEURS LORS DE LEUR LIMOGEAGE (THUGUT, COLLOREDO, COBENZL)

Par Marcel Huwaert

Ces faits ont été relatés par l'auteur autrichien Viktor Bibl dans son livre sur François II d'Autriche.

Le baron Thugut, ministre des affaires étrangères

Je résume ce que j'avais traité antérieurement. Thugut haïssait la Prusse plus que la France. Il voulait, selon Bibl, « arrondir les Etats des Habsbourg ». Napoléon aurait dit de lui qu'il était le véritable souverain de Vienne. N'oublions pas que, lorsque les Français occupèrent Vienne, deux fois, en 1805 puis en 1809, Maret s'entretint avec Thugut retraité.

Thugut voulait la guerre à outrance. Il avait obtenu de l'Empereur des prérogatives considérables. Après les traités avec la France (Leoben, Campo-Formio, Lunéville), Thugut ne voulait pas parler de paix. Les aristocrates viennois détestaient ce personnage venu du peuple. Une fronde de ceux-ci atteignit l'Empereur. Celui-ci, indécis comme de coutume, pouvait à tout moment effectuer un revirement de sa politique, appuyé par son frère, l'archiduc Charles, chef de l'armée. François II, d'un coup brutal, laissa choir Thugut, son fidèle et indéfectible collaborateur.

Le 16 janvier 1801, le ministre fut invité en termes peu courtois à demander son congé. Pire, le court répit demandé par Thugut pour régler ses affaires personnelles, lui fut refusé.

Voici ce que François II écrivit à Thugut : « J'avais espéré que votre éloignement de la Chancellerie aurait suffi à mettre fin aux reproches qu'on vous adresse à vous et à votre administration ».

Plus tard, en 1809, Metternich, occupant le poste de ministre des affaires étrangères, ne se gêna pas pour enfoncer davantage Thugut.

Que faut-il en penser ?

Vu les éminents services rendus par Thugut à l'Autriche, François II a manqué d'égards et de reconnaissance. Il a fait preuve d'un manque évident de courage et de respect.

Le prince de Colloredo-Mansfeld

Premier ministre de l'Empire, confident de l'Empereur, personnage tout puissant, toutes les dépêches de l'Empire passaient par lui avant l'Empereur. Il devint le bouc émissaire de toutes les fautes, les erreurs de la politique intérieure.

Colloredo s'était permis, vu son rang et ses fonctions, de convier l'Empereur à se donner un peu plus à son travail et à prendre conscience de ses obligations de souverain. Il ne manquait pas de culot ni d'audace. Rien ne pouvait laisser penser qu'il serait limogé, lui qui avait, comme Thugut, servi l'Empereur pendant trente-trois ans. Il montra toujours une fidélité à toute épreuve. Selon Viktor Bibl, on ne possède aucune lumière quant à la raison de cette brusque exclusion. On a laissé entendre que Napoléon l'aurait exigée. Mais aucune confirmation à ce sujet.

François II aurait dit à Colloredo : « Nous ne pouvons plus rester ensemble. Le public gronde à votre sujet, se plaint de vous, exige votre éloignement. Il faut que j'en fasse sacrifice. Demandez votre mise à la retraite, elle vous sera accordée sur le champ ». Colloredo avait septante ans. Il se rebiffa probablement, mais la réponse de François II fut un refus glacial.

Selon Bibl, la femme de Colloredo, Folliot de Créneville, originaire de Bretagne, aurait été la cause. Rien n'est moins sûr. Car François II connaissait ce mariage qui avait eu lieu il y a dix ans.

Bibl subodore que, comme Thugut, Colloredo avait son franc parler, sa liberté de dire la vérité, et cela l'aurait perdu. Il ne se serait jamais rendu compte du danger qu'il courait. Car François II pouvait s'en débarrasser sans coup férir.

D'ailleurs, ce limogeage fut mal encaissé par Colloredo qui mourut quelque temps après. Plusieurs versions sur la cause de sa mort ont circulé à ce sujet. Evidemment, Colloredo avait beaucoup d'ennemis, dont Frédéric de Gentz, l'âme damnée de Metternich, qui le détestait. Il le décrivait comme imbécile, nul, au caractère étroit, superficiel, contre la politique des « lumières ». Et, depuis, il prétendait qu'il avait contribué à la dégradation et à la ruine de la monarchie autrichienne.

Je considère, pour ma part, que les propos de Gentz sont tendancieux et perfides.

^Le comte Cobenzl

Diplomate avisé, il fut longtemps un adjoint précieux de Thugut avec lequel il s'entendait bien. Il remplaça Thugut en septembre 1801 à la Chancellerie. Cobenzl remplaça Thugut dans les âpres négociations avec Bonaparte, car vu son système de traiter les négociations avec une lenteur voulue, il provoqua chez Bonaparte une vive réaction de colère. A Campo-Formio, entre la France et l'Autriche, Bonaparte cassa un cabaret appartenant à Cobenzl. Donc, Cobenzl fit le « sale boulot », travailleur, obéissant, accomplissant toutes les tâches ingrates que Thugut refusait de faire. Pourquoi, brutalement, l'Empereur voulut-il l'éloigner ? Encore une fois, il fut la victime, devant endosser la responsabilité des défaites militaires autrichiennes et du climat délétère sévissant en Autriche sur le plan militaire.

Conclusion

L'intransigeance et le manque de reconnaissance affichées par François II traduisent réellement son manque de courage pour affronter les problèmes militaro-politiques de l'Empire. Ses proches collaborateurs devinrent des « boucs émissaires », victimes du bon vouloir du monarque.

IV – LE DOCTEUR THERY, LE PETIT BELLEVUE ET ROBESPIERRE

Communication de M. Quentin Troude adressée au Cercle

Le texte de la communication écrite adressée au Cercle par M. Troude est reproduit en annexe II.

ANNEXE I

Portrait de Louis XVII en vente à Lyon le 24 mars 2018



ANNEXE II

Le docteur Théry, le Petit Bellevue et Robespierre**Communication de M. Quentin Troude**

Avant-Propos : On rappelle l'intérêt de l'étude des médecins ayant pu soigner le petit Capet, au Temple et également lors d'une possible sortie d'enfermement dans un but thérapeutique

Rappelons que le monastère du Val-de-Grâce a été mis à la disposition de la Nation dans la séance de l'Assemblée Nationale du 2 novembre 1789. Grâce à une précieuse lettre de candidature du médecin militaire Jean Baptiste Joseph Théry, nous savons que les compagnies de volontaires nationaux ont été logées au Val en 1791. Théry a été nommé médecin des volontaires de la Garde Nationale, district de la Sorbonne, le 18 juillet 1789.

Le 5 août 1793, invoquant sa connaissance de l'endroit, Théry demande une place de Médecin-Général du Val. Sa demande est chaudement appuyée par Robespierre et il y est nommé médecin ordinaire le 3 novembre 1793. Il conserve ce poste jusqu'au 28 octobre 1794 et il passe alors à l'hôpital du Gros Caillou, pour revenir plus tard au Val comme professeur.

Notons qu'en l'année 1777, à la Faculté de Paris, enseignait le Dr François Thierry de Bussy, Conseiller-Médecin du Roi, et que comme bachelier faisant leur cours de licence se trouvait Jean Baptiste Joseph Théry, du diocèse d'Arras, comme Robespierre., qui le soutiendra plus tard, comme on vient de le constater en 1793.

Autre temps, autre politique : le 26 avril 1804, fut vendue à Versailles une lettre d'Edouard Mortier, futur duc de Trévise, sur un papier à en-tête de l'Etat-Major, datée du 4 vendémiaire an IX de la République (septembre-octobre 1800) et adressée au préfet de police Dubois. Le général Mortier l'avertissait qu'il avait fait arrêter le sieur Théry, officier de l'hospice du Val-de-Grâce, sur ordre de Bonaparte, premier Consul.

Cette mesure répressive doit étonner, lorsque l'on sait que Joseph Souberbielle et François Chaussier, médecins de l'époque révolutionnaire et tout autant amis de Robespierre, n'ont pas été poursuivis par Napoléon. Le Dr Théry avait-il connaissance d'un secret d'Etat ? Son arrestation le laisse à penser ; elle intervient au moment où le premier Consul, après avoir rejeté les offres de Louis XVIII, se préparait à asseoir sa dynastie, et à écarter définitivement les Bourbons. Une survivance du petit roi l'eût gêné terriblement.

Théry disparut suite à cette arrestation.

Pas pour longtemps : ayant sans doute donné des assurances à la police, il fut libéré presque aussitôt et acquit en 1801 du sieur Pierre Angebault le domaine du Petit Bellevue à Meudon, petite annexe de l'ancien château de Bellevue, jadis propriété de Mesdames Tantes, les filles de Louis XV.

Construit en 1748, le petit Bellevue comportait une auberge, des communs et des écuries s'organisant autour d'une grande cour, le tout prolongé par un jardin clos de murs. La façade de la maison principale se trouvait sur la route des Gardes. En 1762, ces bâtiments furent attribués comme résidence au sieur Billaudel, Contrôleur du château de Bellevue, qui y fit d'importants réaménagements.

En 1785, Mesdames Adélaïde et Victoire reprirent le petit Bellevue, ajoutèrent un salon de musique au pavillon dans le jardin, refirent le jardin et son bassin central. Le Petit Bellevue, désormais proche du jardin anglais, fit désormais partie des endroits fréquentés par Mesdames.

Grâce à sa simplicité qui le protégea, ce petit domaine fut relativement à l'abri de la tourmente révolutionnaire. Il échappa ainsi à la destruction des magnifiques salons du château de Bellevue et de l'Aile des Marronniers.

Non sans que la beauté des jardins ait attiré un peu avant Thermidor deux visiteurs de marque, Saint Just et Maximilien de Robespierre.

Georges Duval, dans son livre : Souvenirs Thermidoriens, évoque cet épisode singulier

« Je traversais avec mon père la cour ci-devant royale du château de Bellevue, lorsque je vis entrer, sous la voûte qui la séparait de la cour des cuisines, Saint Just accompagné d'un autre individu. Quand nous eûmes abordé les deux personnages, je fus saisi de stupeur en reconnaissant dans l'autre ...Robespierre lui-même. Après avoir balbutié quelques mots à Saint Just, nous nous disposions à faire retraite, lorsque Saint Just me demanda à qui il fallait s'adresser pour voir le parc. Précisément, je tenais à la main le passe-partout qui ouvrait la grille d'entrée, ainsi que celle de tous les bosquets intérieurs. J'offre de les y conduire et de leur servir de *cicerone*. Avant de me répondre, Saint Just se penche vers l'oreille de Robespierre. Celui-ci me regarde fixement, à travers ses lunettes vertes, parle bas à Saint Just, qui lui répond de même, et au bout de deux minutes de réflexion, laisse tomber de sa bouche ce monosyllabe : « Soit ». Je m'empresse d'aller leur ouvrir la grille. Ils entrent et à un signe que fait Robespierre, trois hommes, qui jusque- là s'étaient tenus à distance, rentrent en même temps. Ils étaient munis chacun d'un énorme gourdin. L'un d'eux s'appelait Renaudin : c'était l'un des plus féroces jurés du tribunal révolutionnaire. Le second s'appelait Salès et le troisième Reverdy. Tous trois avaient l'honneur d'être comptés au nombre des gardes du corps de Robespierre, dont Dupleix, fils du menuisier chez lequel logeait Robespierre, était le capitaine.

A l'entrée du parc, et sur la verte pelouse qui s'étendait jusqu'aux limites du jardin anglais, s'élevait, avant la journée du 10 août, la statue pédestre, en marbre blanc, de Louis XV, père de Mesdames. Ce chef-d'œuvre de Pigalle avait subi le sort de toutes les statues de nos rois. Elle était là, quand Saint Just et Robespierre entrèrent, gisant mutilée sur le gazon, la tête d'un côté, le tronc de l'autre. C'était alors la mode des décapitations : elle se pratiquait sur le mort comme sur le vif. Robespierre s'arrêta devant les fragments disjoints de la statue, et la regardant d'un œil aussi sombre que Cromwell le cadavre détronqué de Charles Ier :

« Que représentait cette statue ? » C'est à moi qu'il adressait cette question : « Louis XV » Puis, fixant la tête décollée :

« C'était un bel homme, le héros du Parc aux Cerfs, s'il ressemblait à cela. » Et il poursuivit son chemin, la tête baissée, en ayant l'air de méditer. Après avoir fait quelques pas, il se retourne, et contemplant de nouveau cette statue en débris : « Voilà pourtant, dit-il à Saint Just avec une expression de frayeur mélancolique, voilà comme on fera peut-être un jour de la mienne !

- De ta tête, ou de ta statue ? » reprend Saint Just. Robespierre ne répondit rien.

Je conduisis les deux promeneurs sans qu'aucun des deux ne m'adressât la parole une seule fois, dans la partie du parc qui formait jardin anglais ; et je remarquai, durant le trajet, que Saint Just paraissait gêné et embarrassé de sa contenance. Lui seul faisait les frais de la conversation, et Robespierre demeurait constamment sobre de paroles. Vous eussiez dit un despote qui veut bien souffrir les adulations d'un courtisan, mais qui s'offenserait d'une familiarité peu respectueuse.

Parvenu à l'un des endroits les plus pittoresques du jardin, où serpentait une jolie petite rivière au milieu d'une prairie artificielle bordée de saules, Robespierre se croise les bras, examine avec attention ce site enchanteur, et s'écrie avec un accent passionné :

Rura mihi, riguique placent in vallibus omnes (j'aime la campagne et le fleuve qui arrose le vallon)

Saint Just, qui ne s'attendait pas à une pareille citation, le regarde d'un air étonné et lui dit : « Par ma foi, je ne te croyais pas des goûts aussi champêtres ; il ne te manque plus que la houlette et le chalumeau pour ressembler à Tityre, à Mélibée, ou à l'un des bergers du ci-devant chevalier de Florian.

« Je ne plaisante pas, Saint Just ; heureux celui qui n'a connu que la douceur de la vie des champs :

Fotunatus et ille deus qui novit agrestes !

Heureux celui que le sort n'a pas jeté au milieu des tempêtes politiques qui usent l'existence et qui souvent l'abrègent ! »

Il continua quelque temps encore à parler sur le même ton, à mon grand étonnement, et aussi, à ce qu'il me parut, à l'étonnement non moindre de son interlocuteur. Moi qui n'avait jusqu'alors considéré Robespierre que comme un hypocrite ambitieux qui, sous le masque du patriotisme, conduisit violemment la France au plus terrible, au plus honteux esclavage, et aurait sans scrupule, versé le sang d'une moitié de ses habitants pour imposer son joug de fer à l'autre moitié, j'avais là, devant moi, un homme aux mœurs douces, un amant de la nature champêtre, tout prêt à abdiquer la dictature du Comité de salut Public pour aller tracer des sillons dans les plaines fertiles de l'Artois, sa patrie. C'était à n'y pas croire.

« Ah ! ah ! Une tour crénelée ! Une construction moderne faite à l'image de la vieille féodalité ! On lui a donné un nom sans doute ? »

Moi ?-- Oui, citoyen, on l'appelait la tour de Malbrouck.

-- De Malbrouck ? Heureuse idée ! Idée bien nationale de perpétuer ainsi le souvenir d'un insolent Anglais qui n'a dû sa réputation qu'aux malheurs de la France ! »

Et il prit texte de là pour s'emporter en invectives contre la nation anglaise, contre son gouvernement, contre la faction de l'étranger et les émissaires qu'elle entretenait pour bouleverser la république. C'était là d'ailleurs, on le sait, un de ses thèmes favoris ; et il ne laissait pas échapper une occasion d'injurier, de la manière la plus violente, nos voisins de par-delà le détroit, auxquels il attribuait sans ménagement toutes les divisions intestines, tous les revers de la république. Que cela fût vrai jusqu'à un certain point, je n'en doute pas, je n'en ai jamais douté. Mais il y avait alors des gens qui disaient tout bas que Robespierre ne s'emportait ainsi contre les Anglais que pour en imposer à la populace et couvrir d'un voile plus épais les relations qu'il entretenait avec eux, afin de s'asseoir un jour, grâce à leur aide, sur le trône de Louis XVI, qu'il avait contribué si puissamment à rendre vacant le 21 janvier 1793.

Il n'avait pas encore fini ses invectives contre la perfide Albion et Pitt, *l'ennemi du genre humain*, lorsque nous sortîmes du parc. Saint Just me fit à ce moment un signe qui voulait dire que je pouvais me dispenser d'aller plus loin. Inquiet de savoir si Robespierre avait fait quelque attention à moi, j'allai voir Saint Just le lendemain. Il me fit un accueil assez froid et voulut bien m'apprendre que Robespierre lui avait dit tout simplement que j'avais une figure qui ne lui convenait pas. J'emportai chez moi cette confiance de sinistre augure, et je passai une nuit détestable. (*Souvenirs thermidoriens, par Georges Duval*)